



Union des Centres Sociaux
Bouches-du-Rhône

Projet fédéral

2015 - 2018



sommaire

Avant-propos	p. 2
Héritage & mutations	p. 4
Réseau	p. 6
■ S'inscrire dans l'histoire.....	p. 6
■ S'ancrer dans le territoire.....	p. 6
Orientations & priorités politiques	p. 9
Axe # 1 - Devoir d'agir, pouvoir d'agir.....	p. 9
Axe # 2 - Questions de société, veille et prospective.....	p. 11
Axe # 3 - Echanger, mutualiser, coopérer.....	p. 12
Axe # 4 - S'inscrire dans un mouvement fédéral.....	p. 13

avant-propos

Le centre social est au cœur des problématiques politiques de notre société. C'est peut-être l'une des structures qui est confrontée, frontalement et au plus près, aux méfaits des inégalités sociales et toutes les dérives et dégâts sociaux qui les accompagnent. Cette proximité le met-il peut-être en danger permanent de rupture et crée, ici et là, des liens de dépendance/contre-dépendance.

D'où cette demande qu'un « Autre », non pris dans les imbroglios du local, « soit porteur d'une parole forte » susceptible d'influencer autrement l'opinion ou d'être porteur de tous les maux. Comment comprendre et dénouer en même temps cette demande insistante de prise de position politique ? Elle ne peut émerger du néant, faire abstraction des pratiques sociales de son réseau, réduire sa surface au seul siège de l'Union des centres sociaux 13. Tout positionnement doit être porteur de la dynamique du réseau et s'inscrire dans ses réalités sociales qui, de toutes les façons, et indépendamment de nos prises de conscience, caractérisent son existence.

La dynamique du réseau se fonde sur le travail continu des liens créés à partir de l'adhésion. Cet attachement est, à son origine, initié par l'expression d'une volonté d'engagement, jamais définitif, et qui, faute de travail sur l'outil fédéral, peut s'épuiser. Les outils et les initiatives qui demeurent toujours à travailler, supposent que les flux d'informations s'y entrecroisent et deviennent à haut débit.

Pour renforcer la mutualisation sous tous ces aspects, faire avec d'autres, avoir l'ambition de lancer des projets d'études, d'abriter un ou deux embryons de recherche, participer au lancement d'un grand projet social de formation, être là où l'on peut rencontrer la matière première des situations à transformer.

Le territoire est en train de se configurer autrement sous nos yeux, par la mise en œuvre, certes controversée, de la réforme territoriale et surtout localement, par la mise en application de la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Nous devons nous cultiver à cet endroit, élaborer notre pensée en toute liberté, à travers une implication de l'UCS 13 dans la mise en œuvre de ce chantier. Nous ne pouvons être absents. Pour prendre position, il faut y être parce que la thématique des réformes touchant à l'organisation des institutions et des collectivités territoriales doit nous enrichir et dessiner de nouvelles visions et perspectives.

Tel un fil d'Ariane, le réseau doit aider à dénouer les rapports qui structurent aujourd'hui les liens entre les centres sociaux de notre réseau, les habitants, les usagers, les partenaires associatifs

et institutionnels, les financeurs et les pouvoirs publics. Nous interroger sur les dérives qui nous enferment dans la prestation et nous éloignent du projet, sur les contraintes qui émergent de la nécessité de reproduire l'existant dans un contexte de resserrement des crédits et de repli sur soi... Comment mettre le projet au cœur de l'innovation et de l'initiative des personnes concernées, dans une atmosphère de liberté, de démocratie et de fraternité... Tels sont nos défis pour les années qui s'ouvrent.

François Lapena
Président de l'UCS 13

héritage & mutations

Notre société vit actuellement une période de transformations majeures. Notre département comme l'ensemble du territoire subit de plein fouet ces mutations démocratiques, économiques, sociales, structurelles, écologiques, technologiques...

Alors que notre pays, et a fortiori notre département, connaît une augmentation du nombre de personnes en situation de précarité et une aggravation de leurs conditions de vie, alors que le repli sur soi, identitaire ou communautaire, prend plus de place, alors que l'individualisme devient prégnant dans une société marquée par l'hyperconsommation, des actions citoyennes de résistance et de construction collective laissent entrevoir des espoirs. La crise signifie alors tout à la fois le risque, le danger et l'opportunité.

Des initiatives émergent, des idées se font jour, modestes parfois, elles prennent de plus en plus de force et montrent comment, face à des problématiques de la vie quotidienne, des individus s'organisent pour mettre en place des actions de solidarité. C'est là que se trouve la place des centres sociaux. Acteurs historiques de l'Éducation populaire, foyers d'initiative, ils sont le lieu d'émergence et de soutien à ces actions de solidarité, un lieu d'émancipation où chacun peut trouver sa place et développer sa citoyenneté, son pouvoir d'agir.

Pour les centres sociaux de notre réseau, et pour notre fédération, le pouvoir d'agir des habitants est un enjeu d'avenir. Les centres sociaux ont depuis toujours favorisé la participation des habitants. Dans chaque territoire de notre département, les habitants sont engagés dans la gestion des centres sociaux, dans leur développement et souvent à l'initiative de projets. Mais bien plus que cela, les centres sociaux peuvent aider chaque citoyen à trouver ou retrouver sa capacité à agir, à prendre part à l'action et à la vie de la cité.

La participation des habitants et son pendant la démocratie, sont des valeurs essentielles donc indispensables. Deux conditions sine qua non qui fondent l'action même des associations de notre réseau. Le pouvoir d'agir des habitants est pour notre réseau une ressource qui motive, justifie et légitime chaque action et projet mené par les acteurs de notre mouvement.

L'Union des centres sociaux 13 a su et doit encore s'adapter à ses bouleversements sociétaux ; les observer, parce que son réseau est au plus près du terrain, les analyser pour en comprendre les limites, les atouts, et s'y adapter.

Depuis sa création, l'Union des centres sociaux 13 a eu à cœur de faire de son réseau des veilleurs de terrain, des découvreurs d'initiatives, des créateurs de solidarités. Elle a su mutualiser des énergies. Elle a cherché à développer les capacités de ses acteurs, notamment les salariés, pour être toujours en phase avec les évolutions et les exigences des habitants comme des politiques sociales. L'UCS 13 d'aujourd'hui, se situe dans une période de transition. Elle ne peut pourtant envisager l'avenir sans s'inscrire dans la continuité des actions passées. Elle devra utiliser les richesses et expériences développées au fil des ans, chercher à les transférer, à les faire valoir face à de nouveaux enjeux. Et continuer à promouvoir un idéal pour le placer au cœur de son action. L'idéal d'un centre social associatif et autonome, porté par des habitants, où chacun peut trouver sa place et évoluer : un lieu où dans les actes de chaque jour se vivent nos valeurs : dignité humaine, solidarité et démocratie. C'est vers cet horizon que doit tendre chacune de nos actions.

Le pouvoir d'agir doit devenir un pouvoir de création, de rêves, de solidarité et de coopération. Bien plus qu'une préoccupation constante, il est une ressource vitale.

S'inscrire dans l'histoire

Nés en Angleterre à la fin du 19^e siècle, les centres sociaux se multiplient en France à l'aube du 20^e siècle. Ils sont issus des "œuvres sociales" qui considéraient que les habitants ouvriers devaient s'organiser localement pour prendre leur vie en main. En 1922, à l'occasion d'un Congrès international, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) est créée, à l'initiative de Marie-Jeanne Bassot.

En 1945, l'investissement de l'Etat permet l'amplification du développement des centres sociaux qui proposent garde d'enfants, activités périscolaires, activités ménagères, éducation physique, loisirs... Leur expérience, leur implantation au cœur des espaces de vie quotidienne, leur gestion locale et leur pratique de réseau en font des acteurs reconnus de la décentralisation.

En 1947, naît la première fédération départementale (Loiret), puis en 1967 a lieu le premier Congrès national, rassemblant des représentants de 120 centres sociaux. En 1971, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) décide d'étendre sa prestation de services aux centres sociaux, décision confirmée par la circulaire de 1984, qui fixe les conditions de l'agrément des centres sociaux par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) locales.

De son côté, la FCSF participe à l'assemblée générale constitutive du SNAECSO (Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial), qui marque le début de la professionnalisation des acteurs des centres sociaux.

En 2000, la FCSF adopte une Charte des centres sociaux et socioculturels fédérés qui réfère leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Le réseau des centres sociaux est organisé en fédérations locales (départementales ou régionales) qui animent et développent les projets. Ainsi les centres sociaux, leurs fédérations locales et la FCSF constituent un ensemble qui fonctionne de manière horizontale selon le principe de subsidiarité.

S'ancrer dans le territoire

Créée en 1999, l'Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône est issue de la volonté des centres sociaux de s'unir pour développer des relations de coopération, favoriser la mutualisation des pratiques, porter des valeurs communes, être représentés.

Aujourd'hui, le conseil d'administration qui est l'émanation de ce réseau, porte politiquement cette continuité tout en ouvrant la réflexion sur les perspectives. La fonction d'administrateur d'un centre social légitime la mission de représentation et de négociation des administrateurs de la fédération pour l'ensemble des centres adhérents. Ensemble, ils œuvrent pour construire une expression col-

lective représentative des centres sociaux, de leur vitalité et de leur force collective.

Dans le contexte d'un travail associé, le conseil d'administration s'appuie sur une équipe de salariés qui met en application les orientations adoptées puis déclinées en actions.

■ Les centres sociaux : une force dans le département

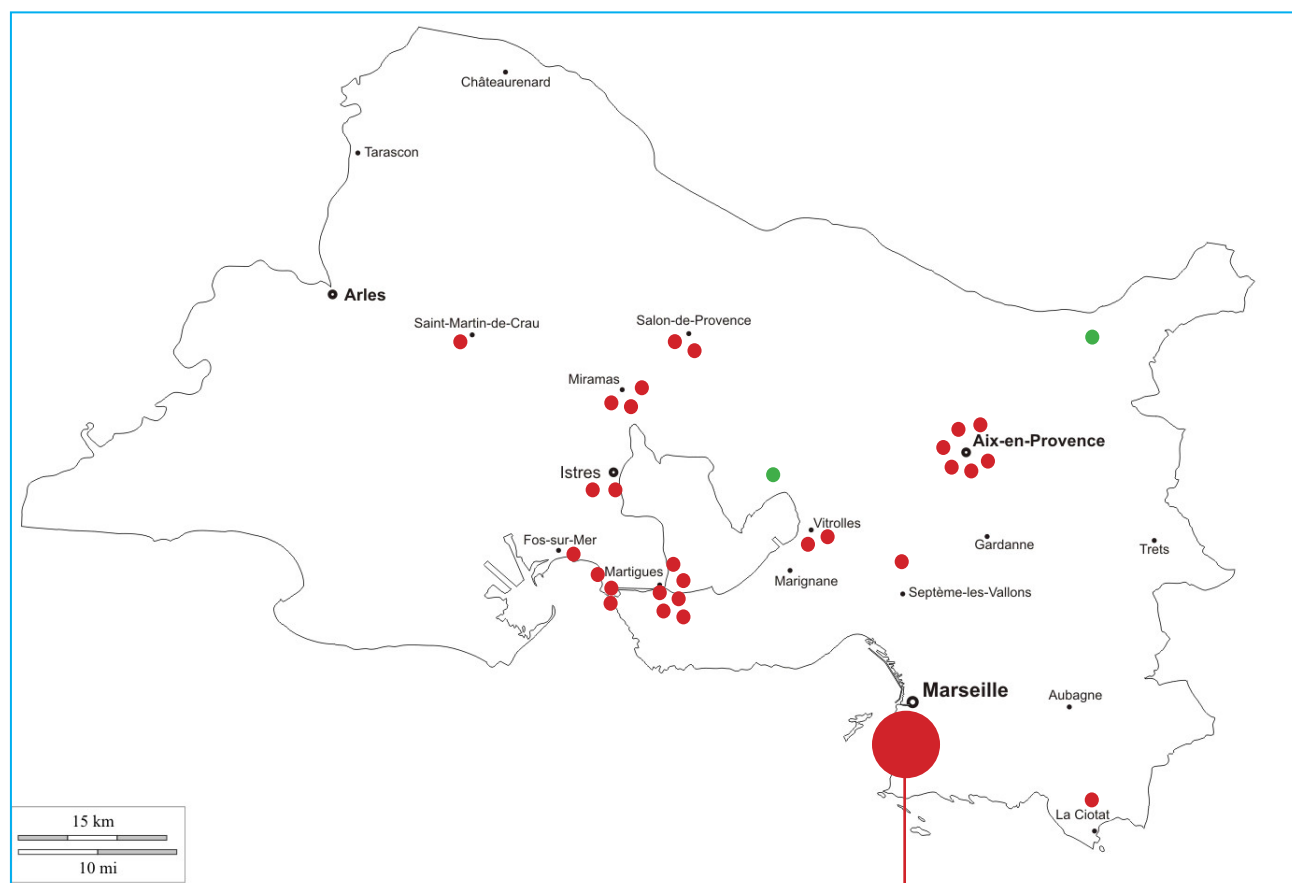
Superficie du département : 5 087 Km²

Nombre de communes : 112

Population : 1 966 000

11ème département de France le plus peuplé

97 agréments centres sociaux dans le département



● centres sociaux

● espace de vie sociale (EVS)

Marseille : 22 centres sociaux
23 agréments

Dans les Bouches-du-Rhône, 49 centres sociaux totalisant 52 agréments sont adhérents à l'UCS 13 sur les 97 agréments du département.

Deux espaces de vie sociale (EVS) sont également adhérents à notre fédération.

■ Une forte représentation territoriale

Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont répartis sur 16 communes : Marseille, Aix-en-Provence, La Ciotat, Salon-de-Provence, Vitrolles, Miramas, Les Pennes Mirabeau, Septèmes-les-Valons, Saint-Martin-de-Crau, Fos-sur-Mer, Martigues, Istres, Port-de-Bouc, Arles, Berre l'Etang et Peyrolles.

L'analyse poussée de l'implantation des centres sociaux révèle que les territoires sont très diversifiés, de l'urbain très dense jusqu'au péri-urbain, en passant par des quartiers moins marqués par l'habitat collectif et les zones de vies plus isolées.

Ce maillage territorial révèle le caractère collectif et universel des centres sociaux qui s'adressent à tous les publics.

■ Une implication des habitants substantielle

Notre réseau compte :

- 898 administrateurs impliqués dans le pilotage des centres sociaux adhérents soit 18 administrateurs en moyenne par centre social.

- 1 099 bénévoles d'activités, soit en moyenne 22 bénévoles par centre social qui donnent 3 210 heures en moyenne par centre social.

■ Une activité économique significative

La zone de vie sociale de l'ensemble de ces centres est estimée à 400 000 personnes.

Les centres sociaux adhérents représentent :

- 1 070 salariés,
- 865 Equivalents temps plein (ETP) soit 17,3 ETP en moyenne par centre social,
- 377 salariés en contrats aidés, soit 14,5 % emplois aidés en moyenne par centre social,
- 308 heures de formation ont été suivies par les salariés des centres sociaux adhérents.
- Le budget moyen d'un centre social s'élève 795 650 euros dont 63 398 euros de contributions volontaires de la collectivité locale de référence, avec un budget minimum de 383 466 euros et maximum de 2 551 356 euros, contributions volontaires incluses.

Ces données témoignent d'une activité économique et sociale significative à l'échelle du département.

Source Observatoire des centres sociaux des Bouches-du-Rhône (SENACS), données 2013

orientations & priorités politiques

axe # 1 - DEVOIR D'AGIR, POUVOIR D'AGIR

Le centre social doit poursuivre sa mission d' « agitateur » de citoyenneté en affirmant d'emblée que les habitants impliqués dans la gestion des centres sociaux associatifs sont dotés de capacités à penser le monde par eux-mêmes. Et en les aidant à agir sur leur vie et leur environnement, à prendre des décisions et à mener des initiatives collectives, nous réaffirmons nos engagements en tant qu'acteurs de l'Education populaire : faire une place à chacun, éviter le repli sur soi et renforcer la solidarité.

enjeux

Dès les années 60, les centres sociaux se définissent « *comme des catalyseurs des forces vives de leur voisinage* ». Au congrès de Marseille, en 1972, le président de la FCSF déclare : « *il faut permettre aux individus et aux groupes de se promouvoir eux-mêmes, de se prendre en charge le plus possible, de s'insérer activement la société, d'y affirmer ce qu'ils ont d'original, donc d'y conquérir ou d'y défendre leur identité, d'y prendre des responsabilités* ».

En juin 2013, lors du 8e congrès, la FCSF a proposé « *un élan pour les années à venir : faire évoluer les façons de faire pour, en somme, revenir aux sources : renforcer le pouvoir d'agir des habitants!* ».

L'un des enjeux pour notre fédération, qui accompagne les centres sociaux dans la réflexion et le développement, est de faire évoluer leur pratique

et leur savoir-faire inhérents à leur modèle. L'idée étant de passer de la démarche de « participation » à celle de « pouvoir d'agir », un terme qui renferme tout à la fois les notions de ressources, d'envie et de capacité d'agir des habitants.

Dans les années à venir, cette thématique sera transversale afin que, dans tous les lieux, tous les espaces, nous cherchions à rendre les personnes actrices de leur avenir et de la société dans laquelle elles s'inscrivent.

Le pouvoir d'agir doit s'imposer dans les pratiques de chaque acteur des centres sociaux comme un savoir-faire commun et une philosophie qui se déclinent à tous les niveaux : de l'accueil à chaque action ou projet, quel que soit le public concerné (familles, jeunes, enfance, 3e âge...).

démarche

Cet axe est transversal ; il doit irriguer l'ensemble des activités des centres sociaux de l'UCS 13, et les axes développés dans ce projet. Il est notre ligne directrice, notre colonne vertébrale.

La formation est l'un des moyens de réfléchir collectivement au sens que chaque acteur donne à la notion de participation dans les centres sociaux. Pourquoi participer ? Quelle va être la plus-value pour un habitant de participer à telle ou telle action ? Que va-t-il en retirer ?

A partir de là, la posture et les pratiques des professionnels, le regard qu'ils portent sur les personnes accueillies devront être interrogés.

Il ne s'agit pas d'imposer mais de s'adapter au rythme de chacun et/ou du groupe, car le processus est long, en impulsant des initiatives adaptées aux parcours individuels et/ou collectifs, en portant une attention à la progression et aux opportunités, en proposant aussi des espaces de participation plus « descendants » comme des lieux de formation personnelle et de test.

- Rechercher des catalyseurs du pouvoir d'agir (l'injustice, l'envie, le repérage d'un besoin...)
- Conscientiser : donner des grilles de lecture, des clés de compréhension d'un système souvent complexe, en valorisation et en facilitant l'émergence de la connaissance et de l'intelligence collective, en utilisant des méthodes de pédagogie active.
- Repérer l'émergence de dynamiques et d'initiatives dans les territoires.
- Susciter l'engagement, l'accompagner, le renforcer, le valoriser.
- Adapter nos modèles d'organisation aux nouvelles formes d'engagement repérées.
- Former, s'auto-former, aller plus loin dans la compréhension des systèmes, comprendre et analyser les jeux d'acteurs de son propre pouvoir d'action, repérer les leviers d'action.
- Agir, trouver l'action à mener et avancer « petitement » mais gagner des avancées, valoriser les réussites et puis recommencer.

actions

- **L'Université populaire**, en réunissant administrateurs et salariés des centres sociaux dans une réflexion collective, sera un lieu et un espace de promotion des dynamiques de conscientisation. Sorte de parcours formatif à base d'Education populaire, cette rencontre proposera des ateliers thématiques, des conférences, des tables-rondes... Comme une mise à niveau collective sur la question du pouvoir d'agir, un partage des pratiques, des idées, des projets, des approches et une occasion d'insuffler aux centres sociaux une nouvelle approche de leur mission.
- **Accompagner des initiatives de participations des habitants** menées par les centres sociaux.
- **Soutenir la participation des habitants de centres sociaux dans les instances politiques** comme les conseils citoyens.
- **Former des administrateurs et bénévoles à la méthodologie de la participation** en apportant des méthodes et des outils d'animation adaptés.
- **Utiliser la Valorisation des acquis d'expériences pour les administrateurs** pour permettre à des bénévoles de faire reconnaître les compétences acquises par leur engagement, de valoriser leur action et de la formaliser.

axe # 2 - QUESTIONS DE SOCIETE, VEILLE ET PROSPECTIVE

En étant au cœur des territoires et attentif aux mutations de notre environnement socio-économique, l'UCS 13 assure une veille active sur les évolutions de notre société et accompagne les centres sociaux à adapter leur mode d'intervention.

Leur proximité avec les habitants, dans les territoires permet aux centres sociaux d'être les premiers « repéreurs de changements », pour autant une aide extérieure s'avère parfois utile pour prendre la distance nécessaire à l'analyse et à l'adaptation à ces changements.

Cette aptitude aux changements d'organisation, de projet, d'approche, sans nous éloigner de nos valeurs et de notre mission ; l'émancipation des habitants, requiert une capacité à inventer et créer collectivement des solutions.

enjeux

S'inscrire dans le débat sur les politiques publiques partout où cela est possible et contribuer au débat démocratique local pour porter auprès des institutions une parole de la société civile permettent tout à la fois d'anticiper les évolutions de la société et d'y apporter des réponses en adéquation avec les habitants et leur territoire.

Cet axe de travail est corrélé à la défense du mo-

dèle de centre social associatif porté par notre fédération, dans lequel les habitants peuvent exercer leur pouvoir d'agir et leur citoyenneté.

Il faut, enfin, rendre visibles et lisibles les centres sociaux du réseau, ainsi que l'impact direct et indirect des actions qu'ils développent dans les territoires.

démarche

- Créer des espaces d'études et d'analyses qui nous permettent d'avoir un regard distancié sur les évolutions de la société.
- Organiser des réunions (séminaires, colloques, groupe de travail...) sur les nouvelles réalités sociétales.
- Construire le plus collectivement possible un positionnement commun.
- Le faire connaître dans tous les lieux, auprès des élus, dans des tribunes.
- Arriver à développer le sens critique des habitants.
- Affirmer nos valeurs.
- Créer des alliances et des partenariats et porter notre vision politique.

actions

- Formations des administrateurs des centres sociaux afin qu'ils puissent intervenir dans les instances politiques.
- Séminaires et conférences sur les questions de société
- Permettre et accompagner les expérimentations sociales des territoires.
- Organiser des débats thématiques sur des territoires : Rencontres de territoire.

axe # 3 - ECHANGER, MUTUALISER, COOPERER

Les centres sociaux adhérents entrent dans une démarche collective, qui trouve sa reconnaissance dans la contribution au projet fédéral. Dans le débat interne, ils s'inscrivent, sur le long terme, avec pour objectif de se rassembler, d'échanger et de co-construire un réseau.

Chacun d'entre eux, avec sa propre histoire, le témoignage de son quartier et l'expertise diverse des administrateurs, est l'un des acteurs du fédéralisme.

enjeux

Chaque territoire est reconnu sans distinction ou exclusivité et contribue, à des degrés divers, par la participation aux réunions de professionnels, aux réunions de bénévoles, aux commissions, aux groupes de travail thématiques ou aux instances statutaires à la dynamique fédérale. L'important réside dans la relation fréquente voire permanente que les centres sociaux établissent entre eux pour construire en continu le mouvement qui les anime.

démarche

- Animer des groupes de réflexion collective sur des questions d'actualités, des problématiques communes,
- Communiquer afin de valoriser les actions et les démarches innovantes,
- Repérer des personnes ressources et/ou faire monter en compétence des personnes intéressées pour créer un réseau informel de coopération, d'appui et de conseil entre centres sociaux adhérents,
- Valoriser les actions des centres sociaux en développant et adaptant les outils de communication adaptés (site internet de l'UCS 13, Réseau collaboratif des centres sociaux de la FCSF et SENACS),
- Renouveler et diversifier les modes d'animation du réseau en favorisant d'autres moyens de coopération (outils collaboratifs),
- « Accueillir » les nouveaux acteurs des centres sociaux, bénévoles, administrateurs et salariés,
- Animer des ateliers thématiques.

actions

- Création d'une plateforme ressources,
- Mise en place d'outils collaboratifs permettant l'échange sur les sujets d'actualité
- Organisation de journées d'information, de formation, d'échanges de pratiques autour de thématiques ciblées
- Création d'un groupement d'experts volontaires, identifiés au sein des adhérents, en matière de marchés publics, d'appels à projet, de mécénat...

axe # 4 - S'INSCRIRE DANS UN MOUVEMENT FEDERAL

Fonctionner en réseau est l'un des forces de notre fédération. La collaboration, le partage et l'échange de pratiques sont au cœur du travail que nous menons depuis plusieurs années. Aujourd'hui le contexte économique et social, les réformes et changements qui touchent les collectivités territoriales, rendent cette approche collective indispensable.

enjeux

Ce travail en réseau prend toute sa mesure à divers échelons ; départemental, régional et national. La fédération départementale s'attache à entretenir les liens entre ces diverses instances, et à les développer toujours plus.

Notre participation permet d'alimenter les instances nationales par les réalités rencontrées dans

notre territoire départemental et de valoriser les initiatives réalisées dans les centres sociaux.

Cet ancrage dans la vie fédérale est aussi une manière pour notre fédération de renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau pour chacun de ses acteurs.

démarche

- Poursuivre la participation d'administrateurs de l'UCS 13 au conseil d'administration de l'Union régionale des fédérations de centres sociaux PACA. Ainsi que la participation d'administrateurs de l'UCS 13 au conseil d'administration de la Fédération nationale des centres sociaux de France (FCSF).
- Participer plus largement aux propositions régionales et nationales : Assemblée Générale, Colloques, Journées d'étude, groupes thématiques,... Cette participation s'adresse en priorité aux membres du conseil d'administration de l'UCS 13, mais aussi à tous les acteurs - bénévoles et salariés - de tous les centres sociaux adhérents.
- Prévoir lors des réunions du conseil d'administration de l'UCS 13, ainsi qu'aux réunions de directrices/directeurs un temps d'information sur les actualités de l'Union régionale et de la Fédération Nationale.

actions

- Présenter régulièrement les différentes instances et groupes thématiques,
- Repérer et former des personnes relais,
- Appeler à la participation de tous et au renouvellement des acteurs de la vie fédérale.
- Développer l'inscription des jeunes (15-25 ans) dans le Réseau national des jeunes (FCSF).

